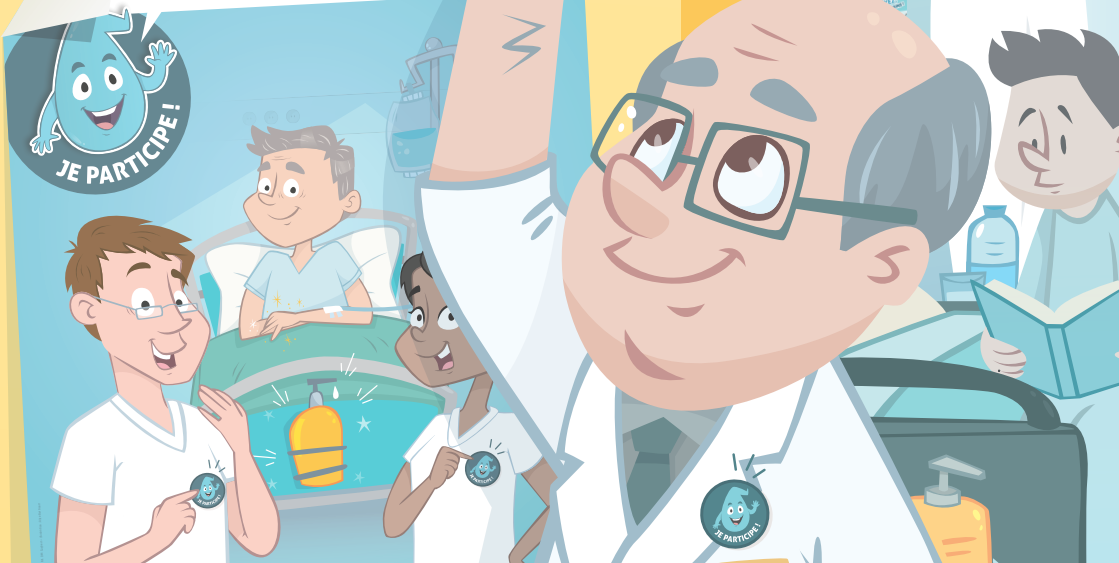


**ENSEMBLE,
TIONS LES INFECTIONS**

**SI VOUS ME VOYEZ,
LEZ-MOI D'HYGIÈNE DES MAI**

Brochure destinée aux patients



Information des patients et de leurs proches en cas d'épidémie dans une unité d'hospitalisation ou un service

Vous avez certainement déjà entendu parler d'une épidémie: la grippe en hiver, les gastro-entérites dans les maisons de repos ou dans les écoles,... En fait, il s'agit de maladies contagieuses, c'est-à-dire qui se transmettent très facilement entre personnes.

Comme toutes les collectivités, l'hôpital n'est pas épargné par ces épidémies.

Heureusement, de nos jours, la vaccination protège contre certaines maladies (grippe, rotavirus,...).

Il existe à l'hôpital une seconde sorte d'épidémie : certains patients traités par antibiotiques peuvent être porteurs de bactéries multi-résistantes sans en être malades.

Ces bactéries peuvent être présentes dans l'environnement et se transmettre à d'autres patients.

Il est nécessaire de limiter leur diffusion dans les hôpitaux et de vous protéger.

C'est pour cette raison que des mesures de protection particulières seront prises.





Que se passe-t-il en cas d'épidémie à l'hôpital dans une unité de soins ?

Si l'on identifie un problème épidémique dans le service où vous (ou l'un de vos proches) séjournez (séjourne), cela signifie qu'il y a plusieurs cas de la même maladie ou que plusieurs patients sont porteurs de la même bactérie multi-résistante dans l'unité.

Un signal d'alerte est déclenché et des mesures de protection supplémentaires sont prises afin d'éviter la propagation des germes. C'est aussi un appel à la vigilance pour tous les soignants qui travaillent dans l'unité de soins.

Soyez rassuré, le médecin qui vous prend en charge et l'équipe PCI ont transmis des recommandations aux équipes soignantes de votre service et suivent l'évolution de la situation en continu. Tout est sous surveillance!

L'hygiène des mains à la solution hydro-alcoolique

est la meilleure arme pour stopper la transmission des germes.



Des « barrières » supplémentaires sont aussi mises en place : hospitalisation de certains patients en chambre seule, port de sur blouse, de gants et parfois de masque par les soignants lors des soins, utilisation de produits de nettoyage et de désinfection spécifiques,...



Parfois, d'autres mesures encore plus contraignantes sont instaurées par exemple : le service est divisé en plusieurs secteurs (cohortes). Le but est d'éviter tout contact entre les patients atteints par l'épidémie (ou porteurs d'une bactérie multi-résistante) et les autres patients non malades (ou non porteurs).



Sur les portes de certaines chambres est apposée une étiquette jaune qui invite à s'adresser à l'infirmière avant d'entrer. Encouragez vos visiteurs à suivre ce conseil pour avoir les informations précises quant aux précautions à prendre!

Visiteurs,
veuillez vous adresser à
l'infirmière avant d'entrer.
Merci.

Bezoekers,
gelieve u zich tot de
verpleegster te wenden
vooraleer binnen te gaan.
Dank u.

Votre sécurité et celle des autres patients sont notre préoccupation permanente.



Si je suis en « isolement », puis-je sortir de ma chambre ?

NON

Non sauf si pour des raisons médicales, le médecin prescrit un examen.

Si tel est le cas, vos vêtements doivent être propres et vos mains désinfectées à la solution hydro-alcoolique avant de quitter votre chambre.

Des consignes spécifiques seront données dans le service où l'examen est réalisé (nettoyage et désinfection des surfaces, utilisation de sur blouses, de gants, de masques par le personnel).

Nous comprenons que psychologiquement c'est difficile pour vous de ne pas pouvoir sortir de votre chambre mais cela contribuera à enrayer le développement et à réduire la durée de l'épidémie.



Si je suis en isolement, puis-je recevoir des visites ?

OUI

Les visites doivent être limitées si possible à une personne en bonne santé.

Si vous avez une maladie contagieuse (grippe, gastro-entérite), votre visiteur devra se désinfecter les mains à l'entrée ET à la sortie de la chambre et prendre des mesures particulières (masque par exemple).

Il ne pourra en aucun cas utiliser votre WC, ni fréquenter les zones communes du service (salle de détente, tisanerie,..) ni rendre visite à une autre personne hospitalisée.





Et s'il s'agit de mon enfant qui est hospitalisé dans une unité « en épidémie », puis-je rester près de lui ?

OUI

N'OUBLIEZ PAS :

L'hygiène des mains à la solution hydro-alcoolique est la meilleure arme pour stopper la transmission des germes.

Les visites seront évidemment libres pour papa et maman mais interdites pour tous les autres. Vous devrez respecter toutes les consignes qui seront expliquées par l'infirmière. Il en va de la sécurité de votre enfant.

Vous ne pourrez en aucun cas fréquenter les zones communes du service (salle de détente, tisanerie,...) ni rendre visite à une autre personne hospitalisée (enfant et adulte).

Si vous avez d'autres enfants en bonne santé à la maison, soyez sans crainte, vous ne leur faites courir aucun danger.

LES CONSEILS DE PETIT PIERRE

COMMENT BIEN SE LAYER LES MAINS ?



1 Mouille tes mains et essaie de ne pas en mettre partout.



2 Prends une dose de savon liquide et frotte bien toute la surface de tes mains.



3 Rince bien en dessous du robinet pour éliminer le savon.



4 Sèche tes mains avec du papier ou une serviette propre.



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES



N'hésitez pas à poser des questions à votre médecin et à l'équipe soignante.